



## L'ARA (Roubaix & Région Hauts-de-France) recherche son·sa chargé·e de projets en actions culturelles Développement culturel et territorial

Sous la responsabilité hiérarchique de la Direction, et de la Directrice Adjointe en charge de l'action culturelle, le·la chargé·e de projets en actions culturelles, comportant un axe autour le développement culturel et territorial, aura pour mission au sein du pôle Action Culturelle :

**L'ARA est une association d'éducation populaire musicale depuis 1990 basée à Roubaix**, commune de 98 000 habitants de la Métropole européenne de Lille / Hauts-de-France. Son projet est de favoriser et accompagner le développement des pratiques des musiques actuelles sur toute la région en rassemblant des musicien·ne·s, des musicophiles et des pédagogues – tou·te·s formé·es, tou·te·s formateur·rice·s –

Au 301, lieu d'activités musicales à Roubaix et en région avec de nombreux partenaires, l'ARA propose d'apprendre à jouer de la musique, de développer des projets de création, de cultiver le plaisir de l'écoute. **Les activités de l'ARA s'organisent autour de deux pôles complémentaires : la formation artistique et l'action culturelle.** L'ARA s'adresse à tous les publics de Roubaix et plus largement du territoire départemental et régional, quels que soient leur âge, leur origine, leurs moyens et leurs aptitudes.

L'équipe se compose de **13 salarié·es permanent·e·s** et de **nombreux·ses musicien·ne·s et technicien·ne·s intervenant·e·s**. Le budget annuel s'élève à 900 000 € environ.

\*\*\*

**L'objectif du pôle Action Culturelle est de sensibiliser et favoriser l'accès aux pratiques sonores et musicales, autour de deux volets d'activités principaux :**

- la conduite de **projets d'actions culturelles** allant de l'initiation à l'approfondissement, d'une durée pouvant aller d'une journée à plusieurs mois. Les projets sont menés avec une grande diversité d'acteur·trice·s des champs de l'éducation nationale ; de l'insertion professionnelle ; de la protection judiciaire de la jeunesse ; de la santé ; du handicap ; du social ; de la jeunesse...
- la mise en place d'intervention de sensibilisation et de spectacles visant la prévention des risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique des musiques amplifiées, dans le cadre de la mission de l'ARA en tant qu'opérateur régional de la promotion de la santé auditive.

Le pôle Action Culturelle est actuellement composé d'une équipe de 4 personnes encadrée par une directrice adjointe : un chargé d'action culturelle / référent accessibilité ; une chargée d'action culturelle / promotion santé auditive ; *un·e chargé·e d'action culturelle / développement culturel et territorial – poste à pourvoir* - ainsi qu'une chargée de production intermittente, en mission renfort sur la promotion santé auditive.

### **Missions**

#### **Mise en œuvre de projet d'actions culturelles**

- Participer et être force de propositions sur la définition des contenus, des formats, des déroulés, des modalités de participation des projets
- Participer à l'élaboration des dossiers de subventions et des budgets afférents, en lien avec la Directrice Adjointe
- Exécuter et suivre les budgets prescrits
- Centraliser les informations administratives et sociales pour transmission à l'administration
- Mettre en œuvre et suivre les projets : devis, contractualisation, recherches des structures partenaires, inscriptions des bénéficiaires, gestion des calendriers et plannings d'intervention, feuilles de route...
- Gérer des outils de suivi de l'activité (bases de données, tableaux de bord...)
- Organiser les réunions et bilans avec les partenaires et les musicien·ne·s intervenant·e·s
- Rédiger le bilan qualitatif et quantitatifs des projets suivis, recueillir des témoignages et retours sensibles
- Etre renfort sur la mise en place des actions de promotion santé auditive à chaque début de saison, en appui de toute l'équipe du pôle Action Culturelle

## Développement culturel et territorial

*Conception de projets et partenariats innovants et renouvelés*

- Réfèrent.e de l'équipe des musicien·ne·s intervenant·e·s : être l'interlocuteur·trice privilégié·e au sein du pôle action culturelle
- Réfèrent.e des personnes relais en lien avec l'Education Nationale
- Veille et développement d'actions, outils et partenariats innovants en matière d'action culturelle afin de faire évoluer les propositions, en travaillant plus particulièrement l'axe de la pluridisciplinarité
- Organisation et animation de temps forts thématiques visant à expérimenter des ateliers de pratiques musicales nouvelles et à nourrir la réflexion sur la pédagogie
- Coordination et mise en œuvre de la stratégie territoriale des actions culturelles, en lien avec la Directrice Adjointe : consolider le maillage territorial existant sur le versant nord de la région (Nord, Pas-de-Calais) et poursuivre le développement sur le versant sud de la région (Somme, Aisnes, Oise)

### Profil recherché

- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonne connaissance des domaines éducatifs, artistiques, culturels et des musiques actuelles
- Bonne connaissance des principes et des outils liés à la médiation culturelle
- La connaissance du territoire local et régional serait un plus
- Savoir travailler et négocier avec des interlocuteurs multiples
- Maîtriser l'outil informatique ( suite office, notamment tableurs)
- Avoir une très bonne aptitude relationnelle et un sens du travail en équipe
- Posséder des capacités d'initiative, d'autonomie et de créativité

### Modalités

- CDI temps complet (35H par semaine) / période d'essai de 2 mois renouvelables
- Convention collective de l'éducation, de la culture, des loisirs et de l'animation (ECLAT)  
Rémunération groupe E - coefficient 325 (2090,01 € brut mensuel) + prise en compte de l'ancienneté
- 6 semaines de congés payés
- Travail en présentiel dans les locaux (1 journée hebdomadaire en télétravail possible)
- Travail ponctuel en soirées et week-end
- Déplacements réguliers sur le territoire (véhicule de service à disposition)
- Permis B indispensable

### Procédure de recrutement :

Date limite de candidature : 16 janvier 2022

Entretiens prévus la semaine du 24 janvier 2022

Prise de poste : dès que possible

Candidature (CV et lettre de motivation) **uniquement par mail**,  
adressée à Mme la Présidente de l'association ARA à [recrutementara@ara-asso.fr](mailto:recrutementara@ara-asso.fr)

**Rejoignez l'équipe de l'ARA !**

[www.ara-asso.fr](http://www.ara-asso.fr)